

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUÉRARD

Nombre de membres

En exercice : 19

Votes : 19

SÉANCE DU 29 MARS 2021

Date de la convocation : 22 Mars 2021

Date d'affichage : 22 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué le 29 décembre 2020, s'est réuni dans la salle du Grand Morin, à huis-clos au vu de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Daniel NALIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel NALIS, Mme Geraldine GRIBOVALLE, M. Joël PICART, Mme Anne Marie THIEBAUT, M. Benoit LOCART, Mme Dominique BIRGY, Mme Julie BABIN, Mme Béatrice DELOUMEAUX, M. Pierre FONTAINE, M. Sébastien JOUAN, M. Daniel KISZEL, M. Étienne LEFEBVRE de RIEUX, Mme Nathalie LORENTZ, M. Dominique MEHL, M. Thierry PIEDELOUP, Mme Nathalie PIETU, M. Jean-Sébastien SIBOUR.

Absents représentés :

Mme Laurence GILLIOTTE a donné pouvoir à M. Benoit LOCART

Absente excusée : -

Secrétaire de séance : Mme Dominique BIRGY

FINANCES
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-3-2 et L.1612-12, Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame le Trésorier de Coulommiers à la clôture de l'exercice.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du Receveur municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice,
- ✓ **DIT** que le compte de gestion 2020 n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Daniel NALIS.